



SOUTH NATION
CONSERVATION
DE LA NATION SUD

BARÈME DE FRAIS D'APPROBATIONS

En vigueur le 1 janvier 2021

38 rue Victoria, Finch, ON K0C 1K0 | Tél: 613-984-2948 Télécopieur: 613-984-2872

Ligne sans frais: 1-877-984-2948 | www.nation.on.ca



Barème des frais d'Approbations

- Barème A: Planification
- Barème B: Permis relatifs à la conservation
- Barème C: Examens techniques
- Barème D: Renseignements, Services professionnels et Terres de conservation
- Barème E: Inspections des systèmes septiques

Paiements par chèque, argent comptant, débit ou crédit sont acceptés.

Les paiements par carte de crédit seront soumis à un frais de service de 3%.



BARÈME A: PLANIFICATION

Type de demande	2021
Modifications du plan officiel et de zonage	
Standard	765 \$
Majeur	3 840 \$
Modification au règlement de zonage	390 \$
Demandes de dérogation mineure	390 \$
Demande de consentement	
Acceptation des conditions	225 \$
Contrôle des plans d'aménagement	
Services municipaux (≤ 0.5 ha en superficie)	390 \$
Services municipaux (0.5 ha - ≤ 2 ha en superficie)	650 \$
Services municipaux (> 2 ha - ≤ 5 ha en superficie) OU services privés (≤ 5 ha en superficie)	1040 \$
Services complets ou privés (> 5 ha en superficie)	2 600 \$
Révision des plans d'aménagement	50% du frais actuel
Plan de lotissement/Contrôle des parties de lots/Plan de condominium	
Les frais font partie des conditions d'approbation préliminaire de toute nouvelle demande: suite à l'approbation préliminaire, toute participation sera soumise à des frais supplémentaires.	
Moins de 10 lots et/ou 2 ha avec services municipaux complets	1 265 \$
Moins de 10 lots et 2 ha avec services privés	2 510 \$
Plus de 10 lots et/ou 2 ha avec services privés ou services municipaux complets	3 840 \$
Acceptation des conditions pour l'enregistrement du lotissement (par phase)	1 930 \$
Révision prioritaire (par phase)	5 875 \$
Réactivation de dossier (dossier inactif depuis plus de 2 ans)	50% du frais actuel
Révision (tous types de dossiers)	50% du frais actuel
Pré-consultation	Gratuit

Catégories de demandes :

- Mineur : aucune étude technique
- Standard : une étude technique
- Majeur: plusieurs études techniques



REMARQUES (ANNEXE A: Urbanisme)

Les examens sont conformes au mandat de la Conservation de la Nation Sud se rapportant aux exigences de circulation en vertu de la Loi sur l'aménagement du territoire, la Politique sur l'administration des frais de la CNS, la Politique de service à la clientèle de la CNS, les Politiques de groupe de travail d'examen en temps opportun de Conservation Ontario et du Protocole d'entente provincial de 2001 des offices de protection de la nature sur la délégation des responsabilités [Ministère des richesses naturelles et des forêts et Ministère des affaires municipales et du logement].

Les examens peuvent être effectués dans le cadre d'ententes de services de planification municipale ou d'ententes avec des organismes gouvernementaux provinciaux et fédéraux. La clause 21 (1) (m.1) de la Loi sur les offices de protection de la nature permet à CNS de facturer des services conformément à la Politique sur l'administration des frais de la CNS.

Les frais ne comprennent pas les frais d'examen des rapports techniques (annexe C). Tous les frais doivent être payés avant la communication des commentaires écrits aux autorités d'approbation.

Un frais (le plus élevé) s'applique pour les demandes simultanées, sauf indication contraire (par exemple, lorsqu'un amendement sur le plan officiel et un amendement au règlement de zonage sont soumis pour le même développement).

Aucuns frais ne sont facturés à une municipalité participante relevant de la compétence de la CNS pour les examens de planification entrepris par cette municipalité.



BARÈME B: PERMIS RELATIFS À LA CONSERVATION

Type de demande		Description	2021
Franchissement de cours d'eau	Privé – ponceau/pont	Remplacement d'entrée privée ≤ 30 m	265 \$
		Remplacement d'entrée privée > 30 m	635 \$
		Nouvelle entrée privée	635 \$
	Infrastructure – ponceau/pont	Remplacement (même dimension) ≤ 30 m et ≤ 1 m dia.	265 \$
		Remplacement (différente dimension) ou nouveau ≤ 1 m dia.	635 \$
		> 1 m dia. - 2 m dia.	1 000 \$
		> 2 m dia.	1 970 \$
		Resurfaçage	265 \$
		Travaux de superstructure ou de culée	635 \$
		Nouveau pont	2 575 \$
	Forage dirigé haute pression	Largeur du chenal ≤ 3 m	265 \$
		Largeur du chenal > 3 m	635 \$
	Franchissement des services publics d'eau (tranchée ouverte)	Largeur du chenal ≤ 3 m	1,000 \$
		Largeur du chenal > 3 m - 10 m	1 970 \$
		Largeur du chenal > 10 m	2 575 \$
Quais	Infrastructure de quai	≤ 45 m ²	265 \$
		> 45 m ²	635 \$
		Tous quais à encaissement	1 000 \$
Remblayage et terrassement	Remblayage (m ³) / terrassement (ha) (inclue champ d'épuration)	≤ 100 m ³ / ≤ 0.25 ha	265 \$
		> 100 m ³ - 500 m ³ / > 0.25 ha - 0.5 ha	635 \$
		> 500 m ³ - 1000 m ³ / > 0.5 ha - 1.0 ha	1 000 \$
		> 1000 m ³ - 2000 m ³ / > 1.0 ha - 2.0 ha	1 970 \$
		> 2000 m ³ / > 2.0 ha	2 575 \$



Type de demande		Description	2021
Bâtiment	Bâtiments annexes sans fondations	Dans une zone réglementée	265 \$
	Maison unifamiliale, bâtiment auxiliaire, addition et similaire	≤ 20 m²	265 \$
		> 20 m² - 100 m²	635 \$
		> 100 m² - 200 m²	1 000 \$
		> 200 m²	1 970 \$
	Nouveau multi-résidentiel ou institutionnel		2 575 \$
Travaux le long des berges et nettoyage de cours d'eau	Altération de la berge, protection contre l'érosion, canalisation, nouveau cours d'eau et similaire	≤ 15 m	265 \$
		> 15 m - 50 m	635 \$
		> 50 m - 500 m	1 000 \$
		> 500 m - 1000 m	1 970 \$
		> 1000 m	2 575 \$
	Nettoyage de cours d'eau (non drain municipal)		635 \$
Terre humide	Développement/interférence à l'intérieur de 120 m d'une terre humide	Examen mineur	265 \$
		Zone affectée ≤ 0.5 ha	635 \$
		Zone affectée > 0.5 ha and ≤ 1.0 ha	1 000 \$
		Zone affectée > 1.0 ha and ≤ 2.0 ha	1 970 \$
		Zone affectée > 2.0 ha	2 575 \$
Entretien des drains municipaux (protocole DART)			85 \$
Frais de dépistage			115 \$
Émission d'un nouveau permis à l'intérieur de 6 mois suivant la date d'expiration sans changement à la demande ni aux conditions du site			125 \$
Audience de révision sous S. 28			125 \$
Demandes qui sont modifiées ou soumises à nouveau après l'approbation (comprend l'examen des modifications apportées aux plans actuels de contrôle de sédiments et de l'érosion soumis aux frais en vigueur)			50% du frais actuel
Application pour un permis après le début du projet			200% du frais actuel
Enquête de propriété			
Toute réponse écrite fournie aux propriétaires ou à leur représentant, portant sujet de patrimoine naturel, légales, immobilières, financières (incluant la SCHL), ou autres		Consultation de dossier: examen normal (10 jours ouvrables)	265 \$
		Consultation de dossier: examen accéléré (5 jours ouvrables)	515 \$
		Avec inspection: examen normal	465 \$



BARÈME C: EXAMENS TECHNIQUES

Les études sont préparées par des 'professionnels qualifiés' oeuvrant dans les domaines de l'ingénierie des ressources en eau, de la science des eaux souterraines, services du site, la géotechnique, les examens environnementaux, de l'écologie et la planification afin de soutenir le développement approprié. Nos examens évaluent si les règlements et les lignes directrices ont été appliqués de façon adéquate.

Examen des rapports	Type de développement	2021
Examen normal (20 jours ouvrables)¹ - Analyse de l'hydrologie des plaines d'inondation - Rapport géotechnique (sols et pentes instables) - Analyse de l'impact hydrologique sur les terres humides - Étude d'impacts environnementaux - Gestion des eaux pluviales - Plans de nivellement et de drainage des terrains - Évaluation de l'impact sur l'habitat aquatique et les poissons - Évaluation hydrologique - Analyse des terrains et des eaux souterraines - Services de site privé	Développement à petite échelle	440 \$
	Surface de développement < 0.5 ha	860 \$
	Surface de développement ≤ 2 ha	1 810 \$
	Surface de développement > than 2 ha	2 825 \$
Acceptation des conditions		320 \$
Projets majeurs ²		Horaire
Examen des agrégats		3 840 \$

¹Les services sont comptabilisés dans un dossier sur une base horaire. Dans le cas où les examens nécessitent plusieurs études et examens, la CNS se réserve le droit de facturer un taux horaire professionnel en plus des frais.

² Les projets majeurs sont des projets présentant un degré élevé de préoccupation environnementale qui exigent que l'office de protection de la nature assiste à des réunions et de répondre aux préoccupations locales, qu'il y ait ou non une demande en cours.



BARÈME D: RENSEIGNEMENTS, SERVICES PROFESSIONNELS ET TERRES DE CONSERVATION

Produit / Service		2021
Temps du personnel		
	Taux administratif	65 \$/heure
	Taux technique	85 \$/heure
	Taux spécialiste	90 \$/heure
	Taux professionnel	100 \$/heure
	Taux de gestionnaire	125 \$/heure
Données numériques et cartes		
Données de surveillance, fichiers SIG, photographie aérienne ¹	Temps du personnel	90 \$/heure
Cartes des risques naturels et autres cartes numériques	Temps du personnel	100 \$/heure
Cartes personnalisées	Temps du personnel	90 \$/heure
Rapports		
Cout de base (numérique et papier)	Petit: 1-30 pages	135 \$
	Moyen: 31-100 pages	265 \$
	Grand: >100 pages	395 \$
	Noir et blanc	0,55 \$
	Couleur	1,08 \$/page - plus le temps du personnel
Modèles de plaines d'inondation		
Modèle hydraulique (fichiers modèles HEC RAS) ^{1,2}		2 040 \$ - plus le temps du personnel
Modèle hydraulique (fichiers modèles HEC-HMS, SWMHYMO) ^{1,2}		
Gestion totale du phosphore		535 \$/kg
Terre de conservation		
Chasse	CNS juridiction	100 \$
	En dehors de la juridiction	150 \$
	À l'extérieur de la province	200 \$
Piégeage		25 \$
Les contrats et les accords d'utilisation des sols sont négociés au cas par cas en utilisant les taux du marché actuels.		

¹ Un accord de licence de propriété intellectuelle ou de données numériques signé est requis.

² Une copie des fichiers d'entrée et de sortie mis à jour et des cartes des plaines inondables révisées doit être fournie.



BARÈME E: INSPECTIONS DES SYSTÈMES SEPTIQUES

Classification des systèmes	2021
Classe 2	
Fosse d'eaux grises seulement Débit quotidien prévu ne dépassant pas 1 000 L/ jour)	400 \$
Classe 3	
Puisard - fosse d'eaux noires seulement Débit quotidien prévu ne dépassant pas 1 000 L/ jour)	400 \$
Classe 4 et 5	
Réservoir et champ d'épuration de classe 4 et réservoir de rétention de classe 5 Débit quotidien prévu < 4 000 L/jour	
Systèmes nécessitant un entretien annuel	870 \$
Autres systèmes	785 \$
Réservoir et champ d'épuration de classe 4 et réservoir de rétention de classe 5 Débit quotidien prévu > 4 000 L/jour et < 10 000 L/jour	
Systèmes nécessitant un entretien annuel	1 255 \$
Autres systèmes	1 255 \$
Modifications de l'unité de traitement (aucun changement au champ d'épuration)	
Remplacement/agrandissement/relocalisation	400 \$
Modification de matériel	785 \$
Réparation pompage/dosage du système ou réparations mineures (p. ex. l'en-tête de niveau)	200 \$
Installation d'un filtre/élévateur	200 \$
Inspections supplémentaires et permis rétroactifs	
Toute inspection supplémentaire ou répétée	200 \$
Demander un permis une fois l'installation terminée (permis rétroactifs)	125% des frais actuels



Révisions de permis (Certificat de modification)	
Modification du type d'unité de traitement tertiaire	200 \$
Tuyaux et pierres aux chambres (surface égale ou réduction)	400 \$
Chambres aux tuyaux et pierres (agrandissement)	400 \$
Ajout d'appareils ou de surface habitable (aucune augmentation du débit de conception)	200 \$
Augmentation du débit de conception et / ou des élévations	200 \$
Changement de type de système (p. ex. conventionnel au tertiaire)	400 \$
Emplacement différent sur la propriété (évaluation de l'emplacement)	200 \$
Divers / Autres et / ou inspections supplémentaires	200 \$
Renouvellement et expiration du permis	
Le propriétaire renouvelle son permis (six premiers mois)	200 \$
Le propriétaire renouvelle son permis (2e semestre) **Maximum de deux renouvellements de six mois	200 \$
Annulation et transfert de permis	
Révision administrative	110 \$
Le propriétaire transfère son permis au nouveau propriétaire (pas de changements)	200 \$
Le propriétaire annule la demande (aucune inspection n'a été effectuée)	80%
Le propriétaire annule la demande (aucun permis délivré)	50%
Le propriétaire annule la demande (permis délivré)	33%
Le propriétaire change de concepteur ou d'entrepreneur	785 \$
Permis de rénovation / de changement d'utilisation (Parties 10 et 11 du Code du bâtiment de l'Ontario)	
Enquête / examen de dossiers (aucune lettre fournie)	55 \$
Enquête / examen de dossiers (lettre d'autorisation fournie)	170 \$
Contrôle des terres et création de terrains (Loi sur l'aménagement du territoire)	
Déroptions mineures et règlements de zonage (visite sur place requise)	200 \$
En dehors de la compétence de la CNS - Demandes de consentement (par demande)	400 \$
À l'intérieur de la compétence de la CNS - Demandes de consentement (par demande)	480 \$
Lots de lotissements ou condominium (par lot) (frais maximum de 5 000 \$)	245 \$
Enquête de dossiers	
Enquête de dossiers (images seulement)	70 \$
Images et rapport juridique	90 \$
Frais administratifs	
Copies supplémentaires des documents de permis (photocopies)	25 \$
Photocopies d'autres documents	1 \$ par copie